

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Matawinie qui se tiendra le 21 juin 2023 à 9 h.

DONNÉ À RAWDON, CE 14^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS.



Édith Gravel
Directrice générale et greffière-trésorière